

Libération, 8 avril 2015

[Accueil](#) > [Société](#)

Le Sénat se paye les services

SYLVAIN MOUILLARD ET WILLY LE DEVIN 8 AVRIL 2015 À 20:06

Deux parlementaires livrent un rapport qui pointe les failles du renseignement.

C'est un travail colossal auquel s'est attelée la commission d'enquête sénatoriale sur les filières jihadistes. Depuis le mois d'octobre, elle a auditionné une cinquantaine de personnes : ministres, pontes du renseignement et de l'antiterrorisme, chercheurs. Le bilan de ce travail tient dans un rapport de 440 pages, dévoilé mercredi. Cette plongée dans les phénomènes de radicalisation jihadiste prend une acuité particulière, trois mois après les attentats des frères Kouachi et d'Amedy Coulibaly. Et l'action des services de renseignement en ressort vivement chahutée. «*Notre dispositif antiterroriste doit s'adapter*», écrivent en préambule les deux coprésidents, Nathalie Goulet (UDI) et André Reichardt (UMP). «*Les services sont rapidement arrivés aux limites de leurs capacités humaines et techniques.*» Sans trahir leurs pensées quant au projet de loi renseignement dont les débats débutent lundi à l'Assemblée nationale, les parlementaires pointent de multiples dysfonctionnements. La plupart, déjà soulevés par la presse, résultent de trois phénomènes auxquels, justement, le futur texte ne répond pas : les doublons entre services, le défaut d'analyse des données recueillies, et la terrible concurrence à laquelle se livrent les acteurs de l'antiterrorisme.